



À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles : L'activité du Groupe Schindler doit être réellement réorganisée !

Le 17 mars 2020

Suite aux dernières mesures prises par le gouvernement et aux annonces du président de la République, la CGT Schindler demande, pour le groupe Schindler comme pour toutes les filiales :

- la suspension provisoire de toutes les activités qui ne concernent pas des dépannages essentiels, en priorité sur des sites stratégiques ;
- que les techniciens intervenant dans les hôpitaux, EHPAD, sites de santé bénéficient de véritables mesures pour leur santé et leur sécurité (distribution urgente et prioritaire de gel hydroalcoolique, gants, masques, blouses et mesures de désinfection régulières de l'outillage comme des véhicules) ;
- que les techniciens de plus de 50 ans ou dont les conditions de santé le nécessitent ne soient pas inutilement exposés, et que les techniciens, comme les apprentis, non certifiés et devant travailler accompagnés soient dispensés d'activité ;
- que les éventuelles mesures de chômage technique soient prises avec la garantie du maintien de salaire pour toutes et tous.

En effet, comment concevoir sérieusement que l'on puisse participer au freinage de la propagation du virus si les techniciens continuent à circuler largement d'ascenseurs en monte-charges, d'escaliers mécaniques en portes piétonnes, de résidences en hôpitaux, sans véritables lieux pour se laver les mains, sans gel hydroalcoolique, sans masque ? Les conditions sanitaires de la profession d'ascensoriste ont souvent été déplorables, en l'absence pour les techniciens itinérants de vestiaires, de sanitaires, de lieux de restauration. Elles sont aujourd'hui d'autant plus inacceptables quand la direction impose la poursuite normale de l'activité, y compris de maintenance, de montage et de modernisation, en l'absence de tout accès réel à des sanitaires et de restaurants ! Sans oublier que des interventions à deux sont souvent obligatoires et qu'il est impossible dans cette situation de respecter les distances de précaution.

Pour freiner la propagation du virus, les cafés, restaurants, cinémas, lieux publics sont fermés et des centaines, des centaines de salariés continueraient à faire de la maintenance ou du montage ? Cela n'a aucun sens, on marche sur la tête. Et la direction oublie que cette pandémie représente clairement un danger pour le plus grand nombre, que seules des mesures drastiques permettront de freiner.

Lors de son allocution vidéo du vendredi 13 mars, le PDG a clairement démontré qu'**aucune mesure ne concernait les salariés de terrain, qu'aucune considération n'était accordée aux techniciens !** Il en est de même avec les courriels du directeur national de la sécurité et de la directrice des ressources humaines. Maintenir l'activité normale du groupe Schindler et ses activités non compatibles avec le télétravail (REF, CPSI, relevés techniques, visites de maintenance...), qui ne sont pas une activité indispensable en pleine crise sanitaire, revient à contrer les efforts que fait tout le reste de la population pour freiner la propagation du virus.

D'autant plus que suite à la fermeture des établissements scolaires, de nombreux salariés du groupe Schindler vont rester chez eux, ce qui va poser un problème d'effectif pour assurer les activités sans dégrader encore plus les conditions de travail.

Dans l'automobile, PSA et Renault par exemple ont pris la décision de fermer leurs usines pendant 15 jours. **En Italie, Fiat** a arrêté sa production plusieurs jours. **En Espagne, SEAT** a arrêté au moins une de ses usines.

Fermator, SODIMAS, OCTÉ et Wittur ont annoncé qu'elles fermaient ou réduisaient drastiquement leurs prestations.

La réorganisation sérieuse des activités dans le groupe Schindler serait une mesure de bon sens, une mesure de salut public ! Ce serait la seule, l'unique façon de faire preuve de responsabilité, de solidarité et de préoccupation pour la santé des salariés, de leur famille et du reste de la société. Et cet exemple doit servir pour l'ensemble de la profession, dans l'intérêt de la santé des travailleurs et de la population.

La santé de tous doit passer avant les profits de quelques-uns.